LES ATELIERS

GRA-
NDS
FOR-
MATS

Le Crédit d'Impôt Production Phonographique

En partenariat avec les intervenants les plus compétents, les Allumés du Jazz proposent des ateliers destinés aux professionnels de la musique, afin d'apporter un éclairage pertinent sur les démarches et questions liées à l'activité de notre secteur.

Jeudi 8 avril 2021 de 14h à 18h
en visioconférence

Animé par **France Talandier**, gestionnaire du crédit d'impôt phonographique au Centre National de la Musique.

Voici le programme de l'atelier :

- Présentation du crédit d'impôt phonographique (CIPP) : historique de la mesure
- Les conditions d'éligibilité prévues par les textes de référence du CIPP
    - Entreprises éligibles
    - Artistes-interprètes éligibles
    - Projets d'enregistrement musicaux éligibles
    - Conditions de réalisations éligibles
    - Dépenses éligibles (et non éligibles)

- Les délais, taux et plafonds – Nouveautés 2021
- Demander le crédit d'impôt auprès des services fiscaux (méthode, calendrier, cas des subventions)
- Demander les agréments provisoires et définitifs au CNM : formulaires et pièces jointes, délais, contact

Atelier ouvert à tous
Inscription nécessaire par mail à l'adresse : contact@lesallumesdujazz.com
ou par téléphone au 02 43 28 31 30

Les Allumés du Jazz
2 rue de la Galère, 72000 Le Mans
https://www.lesallumesdujazz.com